

Réf. 132.01/1

Planification des chantiers et incidences sur la mobilité

Fribourg, le 27.04.2015 – Plusieurs chantiers auront des incidences sur la circulation ce printemps et cet été en ville de Fribourg. Comme chaque année, c'est à l'occasion d'une conférence de presse que la Ville de Fribourg annonce les travaux les plus importants et les mesures prises pour limiter les désagréments.

Outre les entretiens usuels, l'assainissement au bruit routier et les mesures d'accompagnement du projet Poya conditionnent cette année encore les travaux sis sur le domaine public. Nécessaires, les travaux visent à une amélioration de la qualité de vie en ville de Fribourg.

Travaux d'assainissement au bruit

Les communes ont jusqu'en 2018 pour limiter les nuisances dues au trafic routier. La Ville a débuté les travaux d'assainissement en 2010 et 3.15 km se sont déjà vu offrir un revêtement phono-absorbant, permettant une réduction du bruit de 5 à 6 décibels. En 2015, seront concernés la route St-Barthélemy et la route de Berne, le boulevard de Pérolles, l'avenue Jean-de-Montenach, la route des Alpes et la route Sainte-Thérèse. Ces tronçons de route représentent 1.5 km et la Ville pourra ainsi tenir les échéances 2018. Outre l'assainissement au bruit, les travaux permettent également d'assurer une portance adéquate de la route compte tenu du poids croissant de certains véhicules et de l'augmentation des charges de trafic.

Mesures d'accompagnement du projet Poya

En 2015, seule la rue de la Neuveville est encore concernée par ces mesures. Durant le mois de juillet, la chaussée sera recouverte d'une couche de roulement. Les travaux devraient durer trois semaines.

Pour rappel, les mesures d'accompagnement du projet Poya ont pour objectif, suite à l'ouverture du pont de la Poya, de limiter l'augmentation du trafic et le report de la circulation dans les autres quartiers des communes de Fribourg et Granges-Paccot.

Entretien usuel

Les secteurs suivants sont également concernés par des travaux d'entretien : boulevard de Pérolles, route Sainte-Agnès, route de la Gruyère, chemin de la Motta, route de Berne (carrefour St-Barthélemy) et route du Lac-Noir.

La Ville de Fribourg remercie la population de sa compréhension pour les désagréments causés et encourage ses usagers à emprunter les transports publics et la mobilité douce ainsi qu'à utiliser les parkings d'échange.

Annexe : Planification des chantiers 2015

Contact :

M. Jean Bourgnicht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, au 026 351 75 00

M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur de la Police locale et de la Mobilité, au 026 351 74 00